



## Compte rendu

### Réunion de Quartier de KERGALLO

**Mercredi 14 juin 2017**  
jardin Triangulaire rue de Kergallo.

Le compte rendu reprend les nouvelles demandes, l'exposé de certains projets de la Ville et une annexe reprenant les actions menées à la suite de la dernière réunion de quartier.

#### **I – NOUVELLES DEMANDES FORMULEES PAR LES HABITANTS**

##### **Jeux enfants :**

- Certains jeux, près du château d'eau, mériteraient d'être repeints (présence de rouille).
- L'année dernière, il a été demandé l'installation de nouveaux jeux pour enfants sur le secteur de Kergallo. Pendant la réunion, il est proposé différents types de jeux et deux emplacements distincts. Les habitants présents ne parviennent pas à trancher, la question sera approfondie.

##### **Transports publics : Où se situe l'arrêt de bus et quelle fréquence de transport ?**

- Pendant la période estivale, un arrêt de bus existe à Kergallo, route de Kerné. A partir de cette année, la ville prévoit un passage toutes les demi-heures pendant une partie de la journée et non plus seulement toutes les heures. Utilisation de midibus plus écologiques pour les navettes.
- En dehors de la période estivale, un bus à la demande est mis en place le samedi matin pour aller au marché. Il suffit d'effectuer la demande la veille en Mairie.
- Le bus de nuit n'a pas été remis en place en raison d'un nombre d'utilisateurs insuffisant.

## **Entretien des espaces publics :**

- **Taille du jardin triangulaire :** prévu une fois par an
- **Entretien passage des chenaux** comme auparavant: un entretien favorise la circulation des véhicules sur ce chemin. La question sera néanmoins réétudiée pour un passage ponctuel.
- **Entretien des rues :** Aujourd'hui, il n'est plus possible de procéder au désherbage comme précédemment (interdiction des produits phytosanitaires). Il importe de changer le regard que l'on peut avoir sur la propreté et la manière d'assurer l'entretien, cette démarche doit se faire avec la population. Certains quartiers ont d'ores et déjà pris des initiatives intéressantes. La ville travaille sur une sensibilisation et la définition d'une nouvelle méthodologie en interne.
- **Problème des déjections canines :** Le coût des dispositifs de distribution de sacs est élevé. Une campagne de sensibilisation sur les déjections canines est programmée. Une plage est affectée aux chiens à Port Maria. Un contrôle est effectué par la police municipale de temps en temps. Quelques verbalisations ont eu lieu.
- **Embellissement :** Avis favorable pour la remise en place du sapin de Noël. Il appartiendra aux habitants de le décorer.

## **II - Projets de la Ville**

**Maison de santé :** l'offre s'étoffe progressivement : médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, ostéopathe, sage-femme. Un médecin de garde intervient pendant l'été et sur certains weekends en avant saison. Il est souhaité une garde à l'année mais cette décision appartient aux autorités sanitaires.

**Politique du logement :** la ville a arrêté un programme de logements afin de favoriser son accès aux familles et personnes à revenu modeste.

- **Avenue du GnrI De Gaulle :** 14 logements locatifs aidés
- **Projet rue de Kermorvan :** 30 logements locatifs aidés
- **Projet multi site :** 4 terrains, 2 à Manémour, 1 rue du Levant et 1 avenue du GnrI De Gaulle : 80 logements supplémentaires dont 16 locatifs aidés et 26 accessions aidées. Par ailleurs, destruction et reconstruction des immeubles Lalande avec le même nombre de logements mais un gabarit d'immeuble plus petit.

- **Pilotins** : 25 logements dont 8 locatifs aidés et 5 accession à prix maîtrisé
- **ZAL** : 37 logements aidés dont 27 locatif et 10 accession à prix maîtrisé
- **Achèvement études préalables Briellec 3** : programmation de 200 logements par étape 5/10 et 15 ans
- **Projet de résidence Séniors** sur le site des Pilotins : autour de 100 logements dans les 3 prochaines années. Le projet permettra la création d'au moins 15 emplois directs
- **Réhabilitation du foyer logement prévue** initialement fin 2017 mais réalisation des travaux reportée en raison de la présence d'amiante.

- **Le budget** de la Ville est contraint en raison de l'emprunt toxique, de la baisse des dotations de l'Etat et des recettes du Casino : – 5 millions de recettes depuis 2013.

- **Campings municipaux** : La ville mettra prochainement en gestion sous forme de délégation de service public, donc par un opérateur privé, le camping de Goviro devenu obsolète. Des investissements conséquents sont nécessaires et l'introduction d'un concept permettant de créer de l'image et de l'emploi. Cela nécessite un certain savoir faire. Parallèlement, le camping de Kerné, géré par la ville, sera réaménagé afin d'accueillir plus de personnes, dans de meilleures conditions et sur une période de 6 mois.

- **Projet de résidence Hôtelière** sur Kermorvan : Un opérateur privé souhaite créer une résidence de tourisme sur le secteur de Kermorvan. Un dépôt de permis est imminent. La ville est favorable à son implantation car elle répond à un besoin pour la station qui subit la fermeture de quelques hôtels et permet de créer de l'emploi. Néanmoins, une vigilance sera apportée au respect des règles d'urbanisme, en particulier, pour son intégration dans le quartier.

### III – ANNEXE : demandes exprimées l'année dernière

#### a) Réalisés :

- **Sécurisation du city stade** : remplacement des filets de foot et de basket. Structure bois renforcée.
- **Tailler les haies du jardin en triangle** 2 fois par an, ok
- **Passage de la balayeuse lotissement Croisen 2** : 2 fois par an, ok (rq : sensibilisation des habitants sur le stationnement véhicule lors des interventions. Une information préalable est pourtant mise en place par panneau)
- **Divagation d'un chien** : intervention de la Police municipale à deux reprises. Depuis pas de signalement
- **Rangement sur le terrain de la Belle Iloise** : effectué

- **Nuisances sonores liées à un groupe électrogène** : intervention PM, remplacement du matériel et mise en place d'un caisson.
- **Regard Bouché, chem des falaises** : contrôle effectué, absence de réseau. Vérification des fossés ; défaut d'entretien des terrains en aval
- **Déplacement du sens interdit** et marquage au sol revu : fait

**b) En cours :**

- **Aménagement du jardin triangulaire** : favoriser la pratique de la pétanque et, le cas échéant, jeux pour enfants (cf supra).
- **Bassin de rétention Lotissement Croizen 2 pour éviter les inondations** : réalisation dans le cadre de l'extension de la ZAE, dans un horizon de 2/3 ans, par la Communauté de Communes compétente en matière d'eaux usées.



Le Maire  
Bernard HILLIET